

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/05/2025 - B2025/018871 - 1994 B 02637 - 398 162 529 - A.S.P

SAS ASP

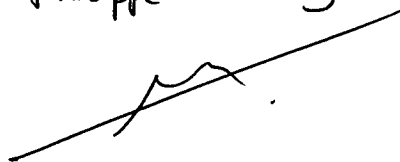
200 AVENUE DE LA GARE
COMPTOIR DES ARTISANS
69380 MARCILLY D'AZERGUES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

copie certifiée conforme à l'original

*le président
Philippe Barthoz.*



Sommaire

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 .

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>6</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>7</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>8</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>10</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>12</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>14</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>15</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>16</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>17</i>
<i>Liasses fiscales</i>	<i>18</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>19</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>20</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>21</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>22</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>23</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>24</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>25</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>31</i>
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	<i>32</i>
<i>2058A - Déductions diverses</i>	<i>33</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>34</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>35</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>36</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>37</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>38</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>39</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>40</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<i>41</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<i>42</i>
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	<i>43</i>
<i>Taux réduit IS page 1</i>	<i>44</i>
<i>Taux réduit IS page 2 /1</i>	<i>45</i>
<i>Taux réduit IS page 3 /1</i>	<i>46</i>
<i>Taux réduit IS page 4 /1</i>	<i>47</i>
<i>Taux réduit IS page 5</i>	<i>48</i>
<i>2069RCI - Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>49</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ASP** relatifs à l'exercice du **01/07/2023** au **30/06/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 275 974 euros

Chiffre d'affaires : 740 342 euros

Résultat net comptable : 77 863 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHAZAY D'AZERGUES
Le 15/10/2024

Signature

KEVIN BILLAY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	399 083	399 083		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	95 734	95 180	554	755
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 010		1 010	1 010
	Créances rattachées à des participations	22 097		22 097	22 347
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 800		4 800	4 800
TOTAL (II)		522 724	494 263	28 461	28 912
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	210 022		210 022	97 271
	Autres créances	54 498		54 498	29 021
COMPTES DE REGULARISATION	Créances diverses				4 652
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	900 512		900 512	620 512
	DISPONIBILITES	81 624		81 624	349 670
	Charges constatées d'avance	857		857	362
	TOTAL (III)	1 247 513		1 247 513	1 101 487
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 770 237	494 263	1 275 974	1 130 398
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				26 897	27 147
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 390	300 390
	RESERVES		
	Réserve légale	8 744	8 744
	Réserves statutaires ou contractuelles	11 524	11 524
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	475 522	475 403
	Résultat de l'exercice	77 863	73 119
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	874 043	869 180
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	43 875	47 571
	Total des provisions	43 875	47 571
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	744	710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 779	187 913
	Dettes fiscales et sociales	39 532	25 024
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	358 055	213 647
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 275 974	1 130 398
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	77 862,83	73 119,03
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	358 055	213 647
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

30/06/2022

		30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		1 763	9 045
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	740 342	569 745	475 924
	Montant net du chiffre d'affaires	740 342	571 508	484 969
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	843		
	Autres produits	2	9	2
	Total des produits d'exploitation	741 188	571 517	484 970
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		1 182	7 806
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	652 612	483 780	371 656
	Impôts, taxes et versements assimilés	658	591	721
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	201	201	201
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions	43 875		
	Autres charges	2	1	920
	Total des charges d'exploitation	697 347	485 755	381 305
	RESULTAT D'EXPLOITATION	43 840	85 762	103 666

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

30/06/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION

43 840

85 762

103 666

Opéra-
comm.Bénéfice attribué ou perte transférée
Perte supportée ou bénéfice transféréPRODUITS
FINANCIERSDe participations (3)
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)
Autres intérêts et produits assimilés (3)
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges
Différences positives de change
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

7 709

6 832

5 437

1

151

Total des produits financiers

7 709

6 833

5 588

CHARGES
FINANCIERSDotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.
Intérêts et charges assimilées (4)
Différences négatives de change
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement

581

564

364

8

25

Total des charges financières

581

572

389

RESULTAT FINANCIER

7 128

6 261

5 199

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS

50 969

92 023

108 865

PRODUITS
EXCEPTIONNELSSur opérations de gestion
Sur opérations en capital
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges

47 571

Total des produits exceptionnels

47 571

CHARGES
EXCEPTIONNELLESSur opérations de gestion
Sur opérations en capital
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.

144

Total des charges exceptionnelles

144

RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)

47 427

PARTICIPATION DES SALAIRES
IMPOTS SUR LES BENEFICES

20 533

18 904

24 622

TOTAL DES PRODUITS
TOTAL DES CHARGES

796 468

578 350

490 559

718 605

505 231

406 316

RESULTAT DE L'EXERCICE

77 863

73 119

84 243

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	740 342	100,00	571 508	100,00	168 834	29,54	
Ventes de marchandises			1 763	0,31	(1 763)	-100,0	
- Achats de marchandises			1 182	67,05	(1 182)	-100,0	
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE (a)			581	32,95	(581)	-100,0	
Production vendue	740 342	100,00	569 745	99,69	170 597	29,94	
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE	740 342	100,00	569 745	99,69	170 597	29,94	
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe	358 317	48,40	237 170	41,63	121 146	51,08	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	382 026	51,60	332 575	58,37	49 451	14,87	
MARGES (Commerciale + Production)	382 026	51,60	333 156	58,29	48 870	14,67	
- Achats non stockés (c)	859	0,12			859		
- Autres charges externes (c)	293 436	39,64	246 610	43,15	46 826	18,99	
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	652 612	88,15	483 780	84,65	168 831	34,90	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	87 731	11,85	86 546	15,14	1 185	1,37	
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations							
- Autres impôts et taxes	658	0,09	591	0,10	67	11,34	
- Salaires et traitements							
- Charges sociales							
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	87 073	11,76	85 955	15,04	1 118	1,30	
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation	2		9		(6)	-71,99	
+ Transfert de charges d'exploitation	843	0,11			843		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	44 076	5,95	201	0,04	43 875	N/S	
- Autres charges de gestion courante	2		1		1	133,72	
RÉSULTAT EXPLOITATION	43 840	5,92	85 762	15,01	(41 921)	-48,88	
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers	7 709	1,04	6 833	1,20	876	12,82	
- Charges financières	581	0,08	572	0,10	9	1,58	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	50 969	6,88	92 023	16,10	(41 054)	-44,61	
Produits exceptionnels	47 571	6,43			47 571		
- Charges exceptionnelles	144	0,02			144		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	47 427	6,41			47 427		
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices	20 533	2,77	18 904	3,31	1 629	8,62	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	77 863	10,52	73 119	12,79	4 744	6,49	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	740 342	100,00	571 508	100,00	484 969	100,00
Ventes de marchandises			1 763	0,31	9 045	1,87
- Achats de marchandises			1 182	67,05	7 806	86,31
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE			581	32,95	1 239	13,69
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	740 342	100,00	569 745	99,69	475 924	98,13
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	740 342	100,00	569 745	99,69	475 924	117,48
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	740 342	100,00	570 326	99,79	477 162	98,39
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	358 317	48,40	237 170	41,50	182 073	37,54
- Achats non stockés	859	0,12			155	0,03
- Autres charges externes	293 436	39,64	246 610	43,15	189 427	39,06
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	652 612	88,15	483 780	84,65	371 656	76,64
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	87 731	11,85	86 546	15,14	105 506	21,76
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	658	0,09	591	0,10	721	0,15
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	87 073	11,76	85 955	15,04	104 785	21,61
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	2		9		2	
+ Transfert de charges d'exploitation	843	0,11				
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	44 076	5,95	201	0,04	201	0,04
- Autres charges de gestion courante	2		1		920	0,19
RÉSULTAT EXPLOITATION	43 840	5,92	85 762	15,01	103 666	21,38
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	7 709	1,04	6 833	1,20	5 588	1,15
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	581	0,08	572	0,10	389	0,08
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	50 969	6,88	92 023	16,10	108 865	22,45
Produits exceptionnels	47 571	6,43				
- Charges exceptionnelles	144	0,02				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	47 427	6,41				
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	20 533	2,77	18 904	3,31	24 622	5,08
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	77 863	10,52	73 119	12,79	84 243	17,37

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	28 460,79	2,23	28 911,62	2,56	(450,83)	-1,56
Concessions brevets et droits similaires						
205330 LOGICIELS	399 083,12	31,28	399 083,12	35,30		
280533 AMORT. LOGICIELS	(399 083,12)	-31,28	(399 083,12)	-35,30		
Autres immobilisations corporelles	553,99	0,04	754,82	0,07	(200,83)	-26,61
218100 AMENAGEMENTS DIVERS	1 130,00	0,09	1 130,00	0,10		
218200 MAT. DE TRANSPORT	12 000,00	0,94	12 000,00	1,06		
218310 MAT. DE BUREAU	3 419,74	0,27	3 419,74	0,30		
218320 MAT. INFORMATIQUES	71 969,37	5,64	71 969,37	6,37		
218400 MOBILIER	7 214,80	0,57	7 214,80	0,64		
281810 AMORT. AMENAGTS DIVERS	(1 130,00)	-0,09	(1 130,00)	-0,10		
281820 AMORT. MAT. TRANSPORT	(12 000,00)	-0,94	(12 000,00)	-1,06		
281831 AMORT. MAT. BUREAU	(3 419,74)	-0,27	(3 419,74)	-0,30		
281832 AMORT. MAT. INFORMATIQ.	(71 969,37)	-5,64	(71 969,37)	-6,37		
281840 AMORT. MOBILIER	(6 660,81)	-0,52	(6 459,98)	-0,57	(200,83)	-3,11
Autres participations	1 010,00	0,08	1 010,00	0,09		
261500 TITRES SARL PID 03/2004	960,00	0,08	960,00	0,08		
261600 TITRES SCI THE TARLSTEAM	50,00		50,00			
Créances rattachées à des participations	22 096,80	1,73	22 346,80	1,98	(250,00)	-1,12
267100 AVANCES SCI THE TARLSTEAM	22 096,80	1,73	22 346,80	1,98	(250,00)	-1,12
Autres immobilisations financières	4 800,00	0,38	4 800,00	0,42		
275000 DEPOTSET CAUTIONS	4 800,00	0,38	4 800,00	0,42		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 247 512,76	97,77	1 101 486,87	97,44	146 025,89	13,26
Créances clients et comptes rattachés	210 022,17	16,46	97 270,82	8,61	112 751,35	115,91
041D Collectif clients débiteurs	209 722,17	16,44	96 970,82	8,58	112 751,35	116,27
416000 CLIENTS DOUTEUX	300,00	0,02	300,00	0,03		
Autres créances	54 497,83	4,27	33 672,65	2,98	20 825,18	61,85
444000 ETAT - IMPOT SOCIETE			4 652,00	0,41	(4 652,00)	-100,00
445660 TVA DED. S.A.B.S.	19 665,80	1,54	6 577,78	0,58	13 088,02	198,97
445662 TVA DED. INTRACOM	870,00	0,07			870,00	
445670 REPORT CREDIT TVA	2 642,00	0,21			2 642,00	
445850 TVA A REGULARISER	52,00		7,00		45,00	642,86
445860 TVA SFACT. NON PARV.	31 268,03	2,45			31 268,03	
445861 TVA SFACT. NON PARV.			22 435,87	1,98	(22 435,87)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	900 512,00	70,57	620 512,00	54,89	280 000,00	45,12
508100 COMPTE A TERME	800 000,00	62,70	520 000,00	46,00	280 000,00	53,85
508200 ACHAT PARTS BP	100 512,00	7,88	100 512,00	8,89		
Disponibilités	81 624,21	6,40	349 669,79	30,93	(268 045,58)	-76,66
512000 BANQUE POPULAIRE	73 370,59	5,75	342 750,38	30,32	(269 379,79)	-78,59
512400 BANQUE CREDIT MUTUEL	4 353,28	0,34	3 322,29	0,29	1 030,99	31,03
531000 CAISSE	3 900,34	0,31	3 597,12	0,32	303,22	8,43
Charges constatées d'avance	856,55	0,07	361,61	0,03	494,94	136,87
486000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	856,55	0,07	361,61	0,03	494,94	136,87
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 275 973,55	100,00	1 130 398,49	100,00	145 575,06	12,88

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	874 043,23	68,50	869 180,43	76,89	4 862,80	0,56
Capital Social ou individuel	300 390,00	23,54	300 390,00	26,57		
101300 CAPITAL SOCIAL	300 390,00	23,54	300 390,00	26,57		
Réserve légale	8 744,39	0,69	8 744,39	0,77		
106100 RESERVES LEGALES	8 744,39	0,69	8 744,39	0,77		
Réserves statutaires ou contractuelles	11 524,44	0,90	11 524,44	1,02		
106300 RESERVES STATUAIRES	11 524,44	0,90	11 524,44	1,02		
Report à nouveau	475 521,57	37,27	475 402,57	42,06	119,00	0,03
110000 RAN CREDITEUR	475 521,57	37,27	475 402,57	42,06	119,00	0,03
Résultat de l'exercice	77 862,83	6,10	73 119,03	6,47	4 743,80	6,49
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	43 875,00	3,44	47 571,00	4,21	(3 696,00)	-7,77
Provisions pour risques	43 875,00	3,44	47 571,00	4,21	(3 696,00)	-7,77
151100 PROVISION POUR LITIGES			47 571,00	4,21	(47 571,00)	-100,00
151200 PROVISION GARANTIES DONNEES CLIE	43 875,00	3,44			43 875,00	
TOTAL IV - Total des dettes	358 055,32	28,06	213 647,06	18,90	144 408,26	67,59
Emprunts et dettes financières divers	743,83	0,06	709,99	0,06	33,84	4,77
455100 CC ASSOCIE - PB	706,94	0,06	678,13	0,06	28,81	4,25
455200 CC ASSOCIE - JK	18,44		15,93		2,51	15,76
455300 CC ASSOCIE - VK	18,45		15,93		2,52	15,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 779,30	24,90	187 912,95	16,62	129 866,35	69,11
040C Collectif fournisseurs créditeurs	130 171,14	10,20	42 569,84	3,77	87 601,30	205,78
408100 FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	187 608,16	14,70	145 343,11	12,86	42 265,05	29,08
Dettes fiscales et sociales	39 532,19	3,10	25 024,12	2,21	14 508,07	57,98
444000 ETAT - IMPOT SOCIETE	4 299,00	0,34			4 299,00	
445200 TVA DUE INTRACOM.	870,00	0,07			870,00	
445510 TVA A DECAISSER			9 336,00	0,83	(9 336,00)	-100,00
445712 TVA COLLECTEE 20%	34 363,19	2,69	15 688,12	1,39	18 675,07	119,04
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 275 973,55	100,00	1 130 398,49	100,00	145 575,06	12,88

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/07/2023	12
30/06/2024	mois

Total des produits d'exploitation			741 187,78	100,11
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux			740 342,36	100,00
Production vendue Services FRANCE			740 342,36	100,00
706010	PREST. SERV. FCE	740 342,36	100,00	
Montant net du chiffre d'affaires			740 342,36	100,00
Reprises sur amts, dépréciations et provisions			843,00	0,11
791000	TRSF CH. D'EXPLOITATION	843,00	0,11	
Autres produits d'exploitation			2,42	
758000	PRODUITS GEST. COURANTE	2,42		
Total des charges d'exploitation			697 347,44	94,19
Autres achats et charges externes			652 611,60	88,15
604000	PRESTATIONS P. I. D.	357 319,00	48,26	
604100	PRESTATIONS INFORMATIQUES	997,51	0,13	
606300	FOURN. PETIT OUTILLAGE	659,29	0,09	
606400	FOURN. ADMINISTRATIVES	200,00	0,03	
611000	SS-TRAIT. GENERALE	425,00	0,06	
611100	SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	17 400,00	2,35	
611200	SS-TRAIT. INFORMATIQUE	187 677,84	25,35	
615520	ENT. MAT. TRANSPORT	465,48	0,06	
615600	ENT. MAINTENANCE	2 327,79	0,31	
616100	ASS. RC MULTIRISQUES	1 504,02	0,20	
616120	ASS. MAT. TRANSPORT	482,14	0,07	
622200	COMMISSIONS S/VENTES	47 356,56	6,40	
622600	HONO. JURIDIQUES	10 559,61	1,43	
622620	HONO. COMPTABLES	3 473,40	0,47	
622700	FRAIS D'ACTES ET CTX	45,15	0,01	
625100	FRAIS DEPLACEMENTS	11 013,87	1,49	
625110	FRAIS KILOMETRIQUES	6 836,50	0,92	
626010	FRAIS POSTAUX	68,28	0,01	
626020	FRAIS TEL - INTERNET	2 818,74	0,38	
627800	FRAIS BANCAIRES	981,42	0,13	
Impôts, taxes et versements assimilés			658,00	0,09
635111	CET (CFE - CVAE)	67,00	0,01	
635140	TAXE S/VEHICULE TOURISME	591,00	0,08	
Dotation aux amortissements sur immobilisations			200,83	0,03
681120	DOT. AMORT. IMMOB. CORPO	200,83	0,03	
Dotations aux prov. pour risques et charges			43 875,00	5,93
681500	DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES	43 875,00	5,93	
Autres charges de gestion courante			2,01	
658000	CHARGES GEST. COURANTE	2,01		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/07/2023	12
30/06/2024	mois

Résultat d'exploitation		43 840,34	5,92
Total des produits financiers		7 709,06	1,04
Autres intérêts et produits assimilés		7 709,06	1,04
768000 INTERETS SCAT	7 709,06	1,04	
Total des charges financières		580,57	0,08
Intérêts et charges assimilées		580,57	0,08
661600 AGIOS BANCAIRES	580,57	0,08	
Résultat financier		7 128,49	0,96
Résultat courant avant impôts		50 968,83	6,88
Total des produits exceptionnels		47 571,00	6,43
Reprises sur provisions et transferts de charges		47 571,00	6,43
787500 REPR. SPROV. EXCEPTIONNELLE	47 571,00	6,43	
Total des charges exceptionnelles		144,00	0,02
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		144,00	0,02
671200 AMENDES & PENALITES	144,00	0,02	
Résultat exceptionnel		47 427,00	6,41
Impôts sur les bénéfices		20 533,00	2,77
695000 IMPOT SOCIETE	20 533,00	2,77	
Résultat de l'exercice		77 862,83	10,52

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois
Montant net du chiffre d'affaires	740 342	100,00	571 508	100,00	484 969	100,00
Ventes de marchandises			1 763	0,31	9 045	1,87
VENTES MDISSES 20%			1 763	0,31	9 045	1,87
Achats de marchandises			1 182	67,05	7 806	86,31
ACHATS MDISSES 20%			1 182	67,05	7 806	86,31
Marge commerciale			581	32,95	1 239	13,69
Production vendue Services	740 342	100,00	569 745	99,69	475 924	98,13
PREST. SERV. FCE	740 342	100,00	568 706	99,51	407 575	84,04
VENTE FORMATIONS avec conventi					40 500	8,35
VENTE FORMATIONS					12 750	2,63
PREST. EXO			718	0,13	15 098	3,11
PDT S ACT. ANNEXES NON SOUMIS			142	0,02		
PDT S ACT. ANNEXES 20%			179	0,03		
Production de l'exercice	740 342	100,00	569 745	99,69	475 924	98,13
Achats de sous-traitance	358 317	48,40	237 170	41,50	182 073	37,54
PRESTATIONS P. I. D.	357 319	48,26	236 234	41,34	181 172	37,36
PRESTATIONS INFORMATIQUES	998	0,13	936	0,16	901	0,19
Marge brute de production	382 026	51,60	332 575	58,19	293 850	60,59
Production de l'exercice + Marge commerciale	740 342	100,00	570 326	99,79	477 162	98,39
Achats non stockés matières et fournitures	859	0,12			155	0,03
FOURN. PETIT OUTILLAGE	659	0,09			155	0,03
FOURN. ADMINISTRATIVES	200	0,03				
Autres charges externes	293 436	39,64	246 610	43,15	189 427	39,06
SS-TRAIT. GENERALE	425	0,06	360	0,06	360	0,07
SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	17 400	2,35	13 517	2,37	21 284	4,39
SS-TRAIT. INFORMATIQUE	187 678	25,35	144 574	25,30	95 343	19,66
ENT. MAT. TRANSPORT	465	0,06	2 379	0,42	1 568	0,32
ENT. MAINTENANCE	2 328	0,31	2 182	0,38	2 115	0,44
ASS. RC MULTIRISQUES	1 504	0,20	1 429	0,25	1 370	0,28
ASS. MAT. TRANSPORT	482	0,07	121	0,02		
COMMISSIONS S/VENTES	47 357	6,40	52 249	9,14	16 200	3,34
HONO. JURIDIQUES	10 560	1,43	1 993	0,35	14 941	3,08
HONO. AVOCATS			4 190	0,73	800	0,16
HONO. COMPTABLES	3 473	0,47	3 505	0,61	3 304	0,68
HONORAIRES DIVERS			1 100	0,19	3 500	0,72
FRAIS D'ACTES ET CTX	45	0,01	369	0,06	282	0,06
FRAIS PUBLICITE					170	0,04
FRAIS DEPLACEMENTS	11 014	1,49	4 981	0,87	7 929	1,63
FRAIS KILOMETRIQUES	6 837	0,92	8 253	1,44	12 928	2,67
RECEPTIONS			302	0,05		
FRAIS POSTAUX	68	0,01	31	0,01	45	0,01
FRAIS TEL - INTERNET	2 819	0,38	4 112	0,72	5 037	1,04
FRAIS BANCAIRES	981	0,13	964	0,17	1 062	0,22
COTISAT° PRO.					1 190	0,25
Valeur ajoutée produite	87 731	11,85	86 546	15,14	105 506	21,76
Impôts, taxes & versements assimilés autres	658	0,09	591	0,10	721	0,15
CET (CFE - CVAE)	67	0,01			130	0,03
TAXE S/VEHICULE TOURISME	591	0,08	591	0,10	591	0,12

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois
Excédent brut d'exploitation	87 073	11,76	85 955	15,04	104 785	21,61
Autres produits d'exploitation	2		9		2	
PRODUITS GEST. COURANTE	2		9		2	
Transfert de charges	843	0,11				
TRSF CH. D'EXPLOITATION	843	0,11				
Dotations aux amortissements et provisions	44 076	5,95	201	0,04	201	0,04
DOT. AMORT. IMMOB. CORPO	201	0,03	201	0,04	201	0,04
DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES	43 875	5,93				
Autres charges de gestion courante	2		1		920	0,19
CHARGES GEST. COURANTE	2		1		920	0,19
Résultat d'exploitation	43 840	5,92	85 762	15,01	103 666	21,38
Produits financiers	7 709	1,04	6 833	1,20	5 588	1,15
GAINS DE CHANGE			1		151	0,03
INTERETS SCAT	7 709	1,04	6 832	1,20	5 437	1,12
Charges financières	581	0,08	572	0,10	389	0,08
AGIOS BANCAIRES	581	0,08	564	0,10	364	0,08
PERTES DE CHANGE			8		25	0,01
Résultat courant avant impôts	50 969	6,88	92 023	16,10	108 865	22,45
Produits exceptionnels	47 571	6,43				
REPR. SPROV. EXCEPTIONNELLE	47 571	6,43				
Charges exceptionnelles	144	0,02				
AMENDES & PENALITES	144	0,02				
Résultat exceptionnel	47 427	6,41				
Impôts sur les bénéfices	20 533	2,77	18 904	3,31	24 622	5,08
IMPOT SOCIETE	20 533	2,77	18 904	3,31	24 622	5,08
Résultat de l'exercice	77 863	10,52	73 119	12,79	84 243	17,37

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Total des Charges à payer		187 608
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.</i>	187 608	187 608

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		857	857
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			857

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Etats financiers au 30/06/2024

Liasses fiscales



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01072023 et clos le 30062024

Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

Adresse du siège social

SAS ASP

SIRET 39816252900042

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement

200 AVENUE DE LA GARE
COMPTOIR DES ARTISANS

69380 MARCILLY D'AZERGUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Activités sièges sociaux

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 56 631 Bénéfice imposable à 15% 42 500 Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : KB CONSEILS 31 RUE DES VARENNES 69380 CHAZAY D'AZERGUES Tél : 06 74 90 43 01
Nom et adresse du conseil : Tél :

OGA/OMGA ☐ Visueur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 15102024 Lieu : MARCILLY D AZERGUES

Qualité et nom du signataire : GERANT

Signature : MR BARTHEZ

N° d'agrément : Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS
---	--

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice		SAS ASP 30062024	
K	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONDS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SAS ASP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 200 AVENUE DE LA GARE		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 4 2		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 30062024				
		N-1 30062023				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	399 083	399 083
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 734	95 180
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 010	1 010
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	22 097	22 097
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 800	4 800
TOTAL (II)		BJ	BK	522 724	494 263	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	210 022	210 022
		Autres créances (3)	BZ	CA	54 498	54 498
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	900 512	900 512
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	81 624	81 624
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	857	857
TOTAL (III)		CJ	CK	1 247 513	1 247 513	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 770 237	494 263	
Renvois (1) Dont droit au bail			CP	26 897	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS ASP		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 390)	DA	300 390	300 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 744	8 744
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	11 524	11 524
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	475 522	475 403
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 863	73 119
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	874 043	869 180
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	43 875	47 571
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	43 875	47 571
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	744	710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	317 779	187 913
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 532	25 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	358 055	213 647
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 275 974	1 130 398
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	358 055	213 647
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			1 763		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	740 342	FH		FI	740 342	569 745			
		FJ	740 342	FK		FL	740 342	571 508			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	843				
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	9			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	741 188	571 517			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		1 182			
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	652 612	483 780			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	658	591			
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al 3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	201	201			
						GB					
						GC					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	43 875			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2	1			
	Autres charges (12)					GF	697 347	485 755			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	43 840	85 762		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 709 6 832			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	1			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	7 709 6 833			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	581 564			
	Différences négatives de change						GS	8			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	581 572				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	7 128 6 261				
						GW	50 969 92 023				

Désignation de l'entreprise SAS ASP										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	47 571		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	47 571		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	144		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	144		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	47 427		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	20 533	18 904	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	796 468	578 350	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	718 605	505 231	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	77 863	73 119	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	843		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):								Exercice N			
								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								144		47 571			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
								Charges antérieures		Produits antérieurs			

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ASP										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	399 083	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 130	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	12 000	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	82 604	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	95 734	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	23 357	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 800	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	28 157	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	522 974	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	399 083	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	1 130	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 000	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	82 604	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	95 734	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	250	ØY	23 107	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 800	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	250	NK	27 907	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	250	ØL	522 724	ØM	

Exercice N clos le : 30/06/2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO T A U X						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	399 083	PF		PG		PH	399 083					
TOTAL I			RK	399 083	RM		RN		RO	399 083					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagement divers		QD	1 130	QE		QF		QG	1 130					
	Matériel de transport		QH	12 000	QI		QJ		QK	12 000					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	81 849	QM	201	QN		QO	82 050					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	94 979	QV	201	QW		QX	95 180					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	494 062	ØP	201	ØQ		ØR	494 263					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventile (NS + NT + NU)															
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	22 097	UM	22 097	UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 800	UV	4 800	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	300		300				
	Autres créances clients			UX	209 722		209 722				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	54 498		54 498				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	857		857				
	TOTAUX			VT	292 273	VU	292 273	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	317 779		317 779						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 299		4 299					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	35 233		35 233					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	744		744						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	358 055	VZ	358 055						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	744	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS ASP						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062024			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	77 863	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE 591				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 144				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	20 533	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR	99 131	
II. DÉDUCTIONS										WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WP	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									2A	XB
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									I6	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									WZ	
	Majoration d'amortissement *									XA	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	ZX	
	Zone franche urbaine-TI (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZY	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		PB	XD	
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					XF	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
	Dt déd exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd exc (art 39 decies D)		YD		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	99 131			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	99 131			XO	0

2058A - Réintégrations diverses
au 30/06/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 30/06/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS ASP		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	475 403	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	73 119			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	73 000						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	548 522		Report à nouveau	ZG	475 522						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	548 522				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	563 819	395 620						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	61 435	63 407						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	27 358	24 754						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	652 612	483 780						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	67							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	591	591						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	658	591						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	148 068							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	108 998							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL						
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO						
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS ASP

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 29, la ligne 19 est « 0 »)							

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique
des lignes 1 à 20 de la colonne (9))CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique
des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ASP</u>		Néant ☐			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑥		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ASP				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072023		et clos le : 30062024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	740 342	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	843	
TOTAL 1	OX	741 185	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	359 176	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	293 436	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	652 614	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	88 574
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	88 574
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	741 185	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CG1)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/06/2/0/2/4

N° SIRET 3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 4 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASP

ADRESSE (voie) 200 AVENUE DE LA GARE

COMPTOIR DES ARTISANS

CODE POSTAL 69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

19 380

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARTHEZ Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital BARTHEZ % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 19 378

Naissance : Date 28051958 N° département Commune VERSAILLES Pays FRANCE

Adresse : N° 32 Voie RUE CROIX COTTON

Code postal 69890 Commune LA TOUR DES SALVAGNY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)☒ 1
0

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|2|4|

N° SIRET 3|9|8|1|6|2|5|2|9|0|0|0|4|2|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASP

ADRESSE (voie) 200 AVENUE DE LA GARE

COMPTOIR DES ARTISANS

CODE POSTAL 69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

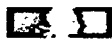
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2024)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS ASP**

du **01072023**

Adresse **200 AVENUE DE LA GARE**

69380 MARCILLY D'AZERGUES

au **30062024**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	99 131
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	92 614
Nom et qualité du signataire		A MARCILLY D AZERGUES, le 15/10/2024	
MR BARTHEZ		Signature,	
GERANT			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	99 131
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	56 631

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

Le soussigné

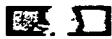
- Nom et prénom : MR BARTHEZ
- Qualité : GERANT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : MARCILLY D AZERGUES
Le : 15102024

Signature du déclarant



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS ASP	N° Siren :398162529
Adresse	200 AVENUE DE LA GARE	69380 MARCILLY D'AZERGUES

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2024**

L'exercice clos le 30 Juin 2024 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|---------------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 77 863 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 0 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 77 863 Euros |

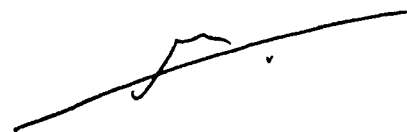
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2024**

L'exercice clos le 30 Juin 2024 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|---------------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 77 863 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 0 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 77 863 Euros |

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

*Le Président du Conseil d'Administration,
Philippe BARTHEZ.*



A.S.P

**S.A.S au capital de 300 390 Euros
RCS de LYON B 398 162 529**

**Comptoir des Artisans
200 avenue de la gare
69380 Marcilly d'azergues**

**Assemblée générale ordinaire annuelle
Du 21 novembre 2024**

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt et un novembre,
A dix-neuf heures,
Au siège social.

Les Actionnaires se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration adressée par courrier en date du 21 Novembre 2024.

Sont présents et ont élargé le registre des présences :

- Monsieur Philippe BARTHEZ Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale
- Madame Véronique KUENTZ
- Monsieur Jacques KUENTZ

L'Assemblée générale ordinaire, réunissant ainsi plus de la moitié des actionnaires représentant plus de la moitié des parts du capital social, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe BARTHEZ, Président du Conseil d'Administration, assisté de Madame Véronique KUENTZ, désignée en qualité de secrétaire.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1°/ Examen et Approbation

- Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2024
- des comptes

2°/ Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

3°/ Affectation du résultat

4°/ Quitus aux mandataires sociaux

5°/ Pouvoirs au Président pour formalités

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la liste des Actionnaires et la feuille de présence,
- la liste des dirigeants et Administrateurs de la société,
- la copie des convocations,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- l'état du montant global des sommes versées aux personnes les mieux rémunérées,
- le texte du projet des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire et les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes, et que ces documents ainsi que le rapport du Conseil d'Administration, et tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 168 et 169 de la loi du 24 juillet 1966 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, qu'ainsi les Actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les délais prévues par la loi.

Lecture est faite ensuite des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Enfin, lecture est faite des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première Résolution

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion du Conseil, le bilan et les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2024, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et desquels il ressort un Bénéfice comptable de 77 863€uros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Puis, il soumet à l'Assemblée les résolutions ci-après :

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, sur rapport du Conseil d'Administration, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., constate qu'il n'existe aucune charge visée à l'article 39-4 de ce Code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'exercice clos le 30 Juin 2024 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- A la Distribution de Dividendes, soit 77 863 Euros
- Au Report à nouveau, le solde, soit 0 Euros
- TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT 77 863 Euros

Les distributions des dividendes au titre des précédents exercices sont les suivantes :

	<u>Dividende Net Global</u>	<u>Dividende Net par Action</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
Exercice au 30/06/23	73.000,00 €	3.728 €	0 €
Exercice au 30/06/22	60.000,00 €	3,064 €	0 €
Exercice au 30/06/21	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/20	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/19	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/18	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/17	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/16	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/15	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/14	10.000,00 €	0,50 €	0,25 €
Exercice au 30/06/13	34.000,00 €	1,70 €	0,85 €
Exercice au 30/06/12	26.000,00 €	1,30 €	0,65 €
Exercice au 30/06/11	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/10	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/09	40.000,00 €	2,00 €	1,00 €
Exercice au 30/06/08	0 €	0 €	0 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Comme conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clos le 30 Juin 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à son Président ainsi qu'à tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi, notamment de dépôt au Registre du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

• • •

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

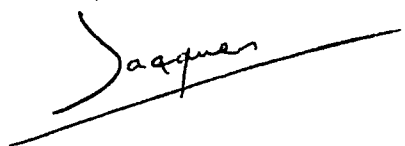
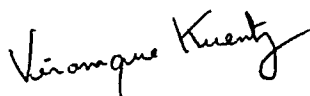
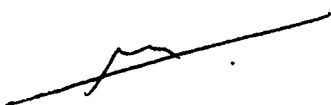
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les membres du bureau.

Etablit sur trois pages.

Le Président
Philippe BARTHEZ

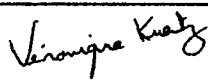
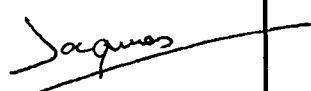
La Secrétaire
Mme Véronique KUENTZ

Mr Jacques KUENTZ



Copie certifiée conforme à l'original

FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2024

N o	Nom, Prénom, domicile des actionnaires	Nombre d'actions			Nombre de voix	Nom, Prénom, domicile des mandataires	Signature
		Nue propriété	Usufruit	Pleine propriété			
1	M. Philippe BARTHEZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			19.578			
2	Mme Véronique KUENTZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			1			
3	M. Jacques KUENTZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			1			
	TOTAUX			19.580			

Le Président,
Mr Philippe BARTHEZ

Les Scrutateurs,
Mr Jacques KUENTZ

Secrétaire,
Mme Véronique KUENTZ